

La Caisse Nationale

D'ÉCONOMIE

VOL. 1—No. 11

AVRIL, 1905

Abonnement : 25c par année

Feu J.-X. Perrault

Le *Bulletin* de la Caisse Nationale a le très vif chagrin de consigner, dans ses pages, un événement déjà connu de chacun de ses lecteurs, et depuis quelque temps, malheureusement, attendu, savoir le décès, arrivé le 7 avril courant, du Président Général de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. J.-X. Perrault.

En rappelant cet événement pénible, notre intention n'est pas de faire la biographie du regretté défunt, de dire ses grandes qualités du cœur et de l'esprit, ni de montrer le grand travail fait par notre distingué concitoyen pour l'avancement de la grande famille canadienne-française et le développement du pays en général. Cette justice lui a été rendue par nos grands confrères de la presse quotidienne, et par *La Presse* en particulier, qui ont fait le récit de la vie et des œuvres de feu J.-X. Perrault, dans des pages aussi brillantes que sympathiques.

Notre rôle sera plus modeste. Nous voulons simplement joindre aux hommages déjà rendus à la mémoire de notre cher Président, l'hommage ému du *Bulletin*, payer à sa mémoire le tribut de notre estime et de notre reconnaissance, et graver dans nos pages le souvenir impérissable de ce digne *canadien-français*.

Un écrivain a dit : "Aux âmes bien nées que la patrie est chère." J.-X. Perrault avait une belle âme et était *bien né*, car il a beaucoup aimé sa patrie, il a surtout beaucoup aimé sa race, et on peut dire de lui que cet amour a été son unique passion. Il voyait, dans le groupe des Canadiens-Français, un rejeton vivace de la race française dont la destinée était de remplir, en Amérique, le rôle lumineux de la France dans l'Europe et le monde entier.

C'est pour l'accomplissement de ce grand dessein de la Providence qu'il consacrait ses puissantes énergies, à toutes les œuvres de nature à contribuer au développement matériel et intellectuel de ses concitoyens : au besoin, il savait les inventer et les créer.

Aussi, comme le poète latin, arrivé au terme de ses jours, il aurait pu dire, *je ne mourrai pas tout entier, et il restera de moi une grande part* "*non omnis moriar et multa pars mihi remanebit*". Ces œuvres qui, entre autres, s'appellent les expositions, les écoles d'Agriculture, les relations commerciales entre la France et le Canada, la Chambre de Commerce du District de Montréal, le Monument National, la Caisse Nationale d'Économie, les Cours Publics de la Société Saint-Jean-Baptiste et l'Association Saint-Jean-Baptiste elle-même, transmettront sa mémoire à la postérité la plus reculée, et diront